



PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER (PIF)

BURKINA FASO

AIDE MEMOIRE - Troisième MISSION CONJOINTE

10-14 octobre 2011



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Coopération luxembourgeoise



Sida



BURKINA FASO

Aide-mémoire de la troisième Mission Conjointe du Programme d'Investissement Forestier (PIF)

10-14 octobre 2011

I. INTRODUCTION

1. Dans le cadre de la préparation du plan d'investissement du PIF du Burkina, trois missions ont été préalablement réalisées par les BMD sous la conduite du Gouvernement (mission préparatoire du 11 au 13 octobre 2010, première mission conjointe du 14 au 23 février 2011 et seconde mission conjointe du 18 au 22 avril 2011) et ont permis d'une part d'initier le processus, et d'autre part de définir (i) les priorités d'investissement du PIF, (ii) la première version du document du plan d'investissement ; (iii) les grandes lignes des projets d'investissement.
2. Par ailleurs, le gouvernement a mis en place en décembre 2010 par décret n° 2010-159 /PRES/PM/MECV, un Comité de Pilotage des projets de mise en œuvre du PANA et du PIF. Ce comité est l'organe d'orientation, d'appui conseil et de supervision des activités des projets PANA, ainsi que de l'élaboration de la stratégie d'investissement du PIF et la mise en œuvre des activités du REDD+. Un secrétariat technique du PIF a été créé par arrêté n° 2010- 158 /MECV. Cependant, le comité de pilotage n'a pas réellement fonctionné à date, même si certains membres ont participé à titre personnel au processus d'élaboration du plan d'investissement.
3. En juin 2011, le document du Plan d'Investissement Forestier a été officiellement soumis au sous Comité du PIF. Suite à cette transmission, une mission du Burkina Faso composée de M. Samuel YEYE, Point Focal du PIF et de M. Ibrahim LANKOANDE, Directeur des Etudes et de la Planification s'est rendue au Cap (Afrique du Sud) en vue de participer à la session annuelle du sous comité du PIF qui s'est tenue du 25 au 30 juin 2011. A l'occasion de cette réunion, le Burkina Faso a défendu son document devant le sous comité du PIF. Il est aussi à noter, qu'avec l'appui de la Banque Mondiale, le gouvernement avait élaboré une note de concept incluant une feuille de route détaillée pour l'élaboration de l'équivalent Readiness-Preparation Plan (R-PP) et l'avait partagée avec le sous-comité PIF durant cette réunion.
4. Le sous-comité a prescrit une «adoption de principe» du document du PIF (<http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/meetingdocuments/archived/fip>), reconnaissant la nécessité d'approfondir la préparation à la REDD+ avant la soumission d'un plan d'investissement révisé sur les questions ci-après :

- 1) Des informations détaillées sur la manière dont les interventions proposées abordent les causes de la déforestation,
 - 2) Des informations plus détaillées sur le potentiel d'atténuation des interventions proposées,
 - 3) Des estimations de la réplique nationale et le potentiel d'évolution et l'incidence sur la couverture forestière nationale,
 - 4) Des informations sur la façon dont les investissements proposés viseront à catalyser des modèles auto-durables économiquement viables pour une REDD à plus grande échelle,
 - 5) De plus amples informations sur l'environnement propice, y compris les cadres institutionnels et réglementaires, afin de soutenir le plan d'investissement proposé,
 - 6) Plus d'informations sur les enseignements tirés des expériences précédentes qui renseignent le plan d'investissement.
5. Afin de consolider sa stratégie d'investissement PIF, le gouvernement du Burkina Faso s'était alors engagé à préparer pour fin octobre 2011, un document équivalent R-PP conforme aux recommandations du FCPF. L'équivalent R-PP devait refléter également les conclusions des consultations qui se sont déjà tenues au Burkina Faso, et devait être ensuite partagé avec toutes les parties prenantes du pays.
6. Il a également été convenu d'utiliser le don de préparation PIF (250 000 dollars américains) approuvé le 21 décembre 2010 pour le financement des activités de préparation de la R-PP (voir Aide mémoire de la précédente mission). A date, ce fonds n'est toujours pas exécuté.
7. Dans ce contexte, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a convié la Banque mondiale et la Banque africaine de Développement à une troisième mission conjointe du 10 au 14 octobre 2011 (invitation en annexe 1). Dans une logique de coordination, les services de coopération du Luxembourg et de la Suède, qui préparent également un appui harmonisé au sous-secteur forestier au Burkina Faso, ont été invités à prendre part à cette troisième mission conjointe.
8. Cette mission a été conduite par Monsieur Samuel YEYE, point focal national du PIF et Conseiller Technique du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Pour les Banques Multilatérales de Développement, la mission était conduite par M. Taoufiq BENNOUNA, Expert principal en Gestion des Ressources Naturelles à la Banque Mondiale et M. Modibo TRAORE, Expert en chef, Gestion des Ressources Naturelles et Environnement à la Banque Africaine de Développement. La liste complète des participants est en annexe 2.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

9. Les objectifs de la troisième mission conjointe (cf. termes de références en annexe 3) étaient :
 - a) De restituer les conclusions de la réunion du Cap et de s'assurer que les recommandations du sous-comité PIF (y compris la préparation d'un équivalent R-PP) sont bien comprises par toutes les parties ;
 - b) De tenir un meeting spécifique avec le comité de pilotage REDD+/PANA/PIF et l'équipe technique PIF et de discuter le programme de travail et les activités de chaque groupe ;
 - c) D'élaborer le premier draft du document équivalent R-PP et planifier sa finalisation:
 - (i) Réviser/ajuster la feuille de route pour la préparation du document (y compris les termes de référence des études), (ii) s'assurer que les contraintes pouvant ralentir le lancement des activités ont été levées (si besoin, le plan de passation des marchés pourra être revu), (iii) s'accorder sur le sommaire du document et son contenu ; et (iv) identifier les principales informations manquantes qui doivent être effectuées pour finaliser le plan d'investissement. Ces études/activités mises en œuvre au-delà du R-PP seront financées par les 5 millions de dollars US approuvés par le sous-comité au titre des activités de préparation ;
 - d) D'organiser une réunion avec la Banque mondiale, le projet PNGT et le personnel de la passation des marchés et de la gestion financière du Ministère de l'Environnement pour identifier les principales barrières à la mise en œuvre du don ;
 - e) D'organiser des consultations sur les activités de préparation à mettre en place, et s'assurer que les recommandations des consultations alimentent la préparation de l'équivalent R-PP. En particulier, un atelier d'une journée sera organisé pour présenter les résultats de l'étude sur la gouvernance forestière (une attention particulière sera apportée à la question de comment ces recommandations pourront alimenter les activités de préparation ;
 - f) De procéder à des concertations avec les partenaires clés, notamment la Suède et le Luxembourg.
10. La mission adresse ses vifs remerciements aux autorités nationales et à toutes les parties (institutions nationales et locales, organisations de la société civile, représentants du secteur privé, partenaires techniques et financiers, coordonnateurs des programmes/projets de développement) pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à ce programme et pour la qualité des échanges. La mission remercie particulièrement le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, les Bureaux de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine à Ouagadougou pour les facilités qui lui ont été accordées.

III. DEROULEMENT ET CONSTATS DE LA MISSION CONJOINTE

11. Conformément aux termes de référence de la mission, les activités suivantes ont eu lieu :

- **Présentations des conclusions de la réunion du Cap aux principales parties prenantes** : L'atelier a regroupé 68 participants, dont la moitié venait du MEDD. 15 participants provenaient du secteur privé et de la société civile. Les commentaires portaient sur :
 - L'alignement des objectifs et des moyens de l'investissement FIP avec les orientations du Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et du Schéma National d'Aménagement du Territoire ;
 - La conservation de l'accent mis sur le rôle du secteur privé, en particulier pour les produits forestiers non ligneux ;
 - L'établissement de partenariats avec les instituts de formation, et les efforts, notamment envers les jeunes, pour créer une expertise nationale ;
 - La nécessité de créer un noyau d'expertise spécialisé autour du Point Focal et du secrétariat technique.
- **Séance de travail avec des représentants de la société civile concernant le mécanisme de don dédié aux populations autochtones et communautés locales (DGM – IPLC)**. Les discussions ont porté sur les points suivants :
 - La représentativité des OSC pour l'Afrique au sein du processus IPLC et la circulation de l'information aussi bien entre elles qu'avec les responsables du DGM – IPLC ;
 - La validité de la notion de peuples autochtones au Burkina Faso ;
 - La prise en compte des commentaires et des remarques transmis par les représentants africains dans le document final de l'IPLC.
- **Séance de travail avec les responsables de passation de marchés et les responsables financiers pour identifier les obstacles à l'exécution du don de 250.000 dollars**. Les conclusions de ces discussions techniques sont les suivantes :
 - Il n'est pas nécessaire d'attendre l'ouverture du compte en banque commerciale pour faire une demande d'approvisionnement du compte BCEAO. Si nécessaire, des paiements peuvent être effectués exceptionnellement à partir de ce compte ;
 - Il n'est pas nécessaire de publier un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Les consultants seront recrutés par comparaison de 3 CV. Pour chaque étude, la coordination du PIF enverra un message de demande de non objection à la

Banque. Ce message inclura les 3 CV et la justification du choix du consultant. Sur cette base, les activités pourraient démarrer au plus tard à la mi-novembre ;

- D'ici là, des actions de sensibilisation peuvent être effectuées ;
- Un plan d'action a été convenu à l'issue de cette réunion pour permettre le recrutement rapide des consultants. Les prochaines étapes sont listées en annexe 4;
- Le plan de passation des marchés a été actualisé pour refléter ces changements.
- **Réactualisation de la feuille de route / R-PP et du plan de passation des marchés pour le don de 250.000 dollars.** Les membres de la mission ont discuté et revu toutes les activités de la feuille de route pour l'élaboration de la R-PP. Les TDR des études convenues seront revus conformément aux décisions prises. Afin d'appuyer la coordination de ces activités, il a été convenu de recruter 2 consultants juniors pour aider le Point Focal PIF dans l'exécution technique et la communication. Les TDRs de ces consultants seront élaborés par le point focal national du PIF et partagés dans les plus brefs délais avec les partenaires. La feuille de route modifiée est présentée en annexe 5 et le budget détaillé est en annexe 6. Conformément à ces discussions, le Plan de passation des marchés a été revu et finalisé.
- **Réunion avec Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et son équipe.** Les membres de la mission (BM, BAD, Luxembourg et Suède) ont eu une réunion très franche et fructueuse avec son excellence Monsieur le Ministre et son staff. Cette réunion a principalement porté sur les difficultés rencontrées aussi bien par le PIF que par les programmes de la Suède et du Luxembourg depuis leur formulation: Leadership du ministère, appropriation du processus par toutes les parties prenantes, procédures de passation de marchés et de gestion financière, fonctionnement du comité de pilotage, collaboration entre les services du ministère et synergie de moyens.
- **Réunion avec les coopérations Luxembourgeoise et Suédoise :** Cette réunion était centrée sur les thèmes suivants : (i) modalités pour renforcer la collaboration entre les donateurs et pour lever les obstacles discutés avec M. le Ministre, (ii) présentation du projet de Programme d'Appui au Secteur Forestier (PASF), (iv) Modalités pour un Fonds Commun et arrangements institutionnels, (v) Prise en compte du processus REDD+ dans le PNSR et dans les appuis de la Suède et de la Coopération du Luxembourg, (vi) synergie entre le 2^{ème} Inventaire Forestier National et le futur système MNV, (vii) Appui futur de l'union européenne. Les conclusions des discussions techniques sur le MNV sont proposées en annexe 8.
- **Atelier sur la gouvernance forestière.** Cet atelier, dont l'objectif était de présenter les résultats de l'étude sur la gouvernance forestière, a réuni 45 participants (16 provenant de la société civile et du secteur privé et 20 des administrations nationales) qui se sont répartis en 3 groupes de travail. Cet atelier était focalisé sur la perception par les participants des 5 piliers de la bonne gouvernance. Les participants ont

particulièrement apprécié les échanges et les résultats obtenus et ont recommandé de poursuivre cet exercice sous différentes formes, afin de permettre une meilleure appropriation à tous les acteurs.

- **La réunion du Comité de Pilotage :** La réunion a eu lieu avec seulement 3 membres clefs du Comité de Pilotage, et d'autres participants non-membres étaient également présents. Les échanges ont porté sur les raisons des difficultés rencontrées pour réunir ce comité. Il a été constaté que le comité se réunit pour les activités relatives au PANA, mais n'a pas considéré les activités du PIF/REDD+ essentiellement pour des raisons financières. Il a été proposé d'analyser les possibilités de synergie de moyens et de créer des groupes de travail thématique sur des questions ciblées, telles que REDD+, le FIP ou le PANA, ainsi que les NAMAs.

IV. RESULTATS DE LA MISSION CONJOINTE

12. Les principaux résultats de la mission conjointe sont les suivants :

Élaboration du document R-PP

- Tous les participants ont été informés des conclusions de la réunion du sous-comité du PIF au Cap et de la nécessité d'ancrer le PIF dans la logique REDD+ à travers la rédaction d'un R-PP et le lancement d'activités de préparation à la « Readiness » ;
- La feuille de route pour la finalisation du R-PP équivalent a été revue et adaptée. Les TdR des consultants ont été aussi revus. Il a été convenu avec le gouvernement de (i) finaliser le recrutement des consultants d'ici le 15 Novembre au plus tard, (ii) d'organiser avant la fin novembre, un atelier de lancement du processus REDD+ pour expliquer la démarche et les étapes à toutes les parties prenantes, (iii) de finaliser un premier draft de la R-PP avant la mi-janvier, (iv) de revoir et finaliser le plan d'investissement du PIF sur la base de la R-PP en y incorporant les réponses aux questions du sous-comité, et ce avant la fin Janvier, (v) d'organiser un atelier de validation de la R-PP à la mi-février et (vi) d'envoyer officiellement au FCPF et au sous comité du PIF, le document de la R-PP et le plan d'investissement revus. L'annexe 5 présente en détail la feuille de route ainsi convenue ;
- En outre, la mission a repris avec le consultant (Edouard Bonkougou, recruté par la Banque mondiale pour assister le gouvernement à répondre aux questions du sous-comité du PIF) les grandes lignes de la réponse détaillée aux 6 questions soulevées par le sous-comité qui sera annexée au Plan d'investissement. Le rapport relatif à ces questions sera finalisé par le consultant au plus tard le 30 Octobre 2011 ;

- Il est à noter aussi qu'un document de travail reprenant le format du R-PP a été élaboré avec une première estimation des thèmes devant être abordés et des informations devant être demandées aux consultants. Le plan de passation des marchés pour le don de 250.000 dollars a été revu et finalisé sur cette base. Le détail du budget est présenté en annexe 6.

Communication et consultation

- L'atelier sur la gouvernance forestière a été mené et ses conclusions partagées avec tous les acteurs. Ses principaux résultats sont les suivants :
 - a. La transparence, la participation du public et la responsabilisation sont jugées relativement bonnes, mais la circulation de l'information entre l'administration centrale et les communautés pourrait être améliorée ;
 - b. Il existe de temps en temps des conflits sérieux au niveau des populations et communautés locales, notamment 1) entre agriculteurs et éleveurs, 2) entre populations autochtones et populations immigrées. Dans le premier cas, les conflits sont en rapport avec les dégâts causés par les animaux des éleveurs dans les champs et / ou les récoltes des agriculteurs ; dans le second cas, les conflits sont en rapport avec l'occupation et la gestion des terres rurales ;
 - c. Concernant la qualité de l'administration, l'engagement du pays et la mise en œuvre des conventions internationales sont vus comme importants. Cependant, les ressources mises à disposition des agents de terrain sont jugées insuffisantes. Par ailleurs, des interférences politiques ont été relevées et peuvent entamer la confiance dans les services de l'Etat ;
 - d. Les textes reconnaissent les droits des communautés forestières, des populations autochtones riveraines des forêts ainsi que des populations immigrées. Cependant, la résolution des conflits et le partage des avantages ressources tirées de la forêt pourraient être des processus plus transparents ;
 - e. Les politiques d'usage des services environnementaux et de respect des usages traditionnels de la forêt sont jugés justes. Cependant, la capacité du gouvernement à suivre les impacts et à gérer ses dépenses dans le secteur forestier pourrait être améliorée.

Ces conclusions sont détaillées en annexe 7 ; elles seront aussi reflétées dans le R-PP. Cet atelier a constitué un premier pas pour développer un processus participatif d'identification des problèmes de gouvernance.

Renforcement de la coordination des bailleurs

- Accord des partenaires de la mission pour intégrer REDD+ comme orientation des investissements du PIF et, à terme, du PNSR. Pour cela, les Coopérations du Luxembourg et de la Suède ont convenu d'adapter leurs stratégies d'investissement et d'intégrer la question de REDD+ au PRODOC ;

- Il a été convenu avec le MEDD que l'équipe restreinte en charge du suivi de la formulation des appuis suédois et luxembourgeois soit dorénavant élargie à la BM et à la BAD, et pourrait servir de cadre de coordination technique des appuis PIF et PASF. D'autre part, il a été également proposé de mettre en place au sein du groupe développement rural ou environnement, un sous groupe thématique spécifique sur les changements climatiques. La nécessité de mettre en place ce sous groupe a été souligné par tous (Banque mondiale, Banque Africaine, Ambassade du Luxembourg, Asdi, et Union Européenne) au regard de l'étendue des secteurs couverts par la question des changements climatiques ;
- Des discussions techniques avec le projet d'inventaire forestier IFN2 ont permis d'évaluer les modalités d'un rapprochement entre IFN2 et le futur système MNV. Le WWF et l'Université du Michigan ont accepté de participer sur les points techniques de cette évaluation. (Voir Annexe 8 pour plus de détails sur le lien entre IFN et système MNV).

V. RECOMMANDATIONS

13. La mission conjointe a mis en exergue un certain nombre de questions qui doivent faire l'objet d'une attention particulière :
 - **La synergie et l'harmonisation entre les programmes et projets du ministère doivent être renforcées.** La mission a pris connaissance que le ministère de l'environnement et du Développement Durable (MEDD) est entrain de finaliser un nouvel organigramme, elle recommande que cet organigramme prenne en compte les dispositions nécessaires pour renforcer la cohésion et la synergie des moyens humains, financiers et matériels des projets et programmes du ministère relatifs aux domaines du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles. La mission recommande que ces programmes aient le même comité de pilotage, et soient parties prenantes du système MNV qui sera mis en place et contribuent de manière synergétique à son opérationnalisation. Elle recommande en outre d'éviter des duplications potentielles avec l'observatoire national de l'environnement.
 - **Le leadership du MEDD dans le processus REDD+ doit être renforcé :** En particulier, l'amélioration de la coordination des bailleurs passe par une meilleure définition des objectifs et des orientations du Ministère, et la reconnaissance de son rôle par les autres acteurs gouvernementaux et de la société civile. La mission recommande que le MEDD confirme son leadership et s'assure de l'appropriation de l'ensemble du gouvernement et des parties prenantes du processus REDD+ et des modalités convenues dans sa mise en œuvre à travers la feuille de route retenue. Il a été convenu à cet effet, que Monsieur le Ministre fasse une communication au Conseil de Ministres sur le PIF/REDD+ en général et les résultats de Cape Town en particulier, en soulignant l'engagement pris par le gouvernement dans la REDD+.
 - **Le Comité de coordination REDD-plus/PANA/PIF doit pleinement tenir son rôle.** Ses réunions précédentes n'ont pas abordé les questions REDD+ et PIF. Il ne

s'est d'ailleurs jamais réuni pour valider le plan d'investissement du PIF ni la note de concept élaborée pour la R-PP et son plan d'action. La mission recommande d'éviter de créer plusieurs comités pour des programmes complémentaires, et insiste pour que le gouvernement revisite l'arrêté de création du comité de pilotage PANA/REDD+/PIF pour s'assurer qu'il englobe toutes les activités relatives au changement climatique (PANA, PIF, REDD+, NAMA etc..) et que ses réunions ne soient pas restreintes à traiter une partie des préoccupations. La mission recommande en outre la création de groupes thématiques sous ce comité.

- **L'interaction avec la société civile, les organisations professionnelles et les autres ministères doit être renforcée.** En effet, la participation aux ateliers a montré que le MEDD était surreprésenté alors que le processus PIF / REDD nécessite des interactions fortes entre tous les acteurs.
- **Le calendrier doit être revu :** Suite à la finalisation de la préparation du plan d'investissement, il a été convenu entre le Gouvernement et les BMDs de financer les études contribuant à préparer la stratégie REDD-plus avec le don de préparation du PIF. Sur cette base, la feuille de route REDD-plus a été élaborée, elle est annexée au plan d'investissement (voir annexe 3 du plan d'investissement).

14. **La mission fait les autres recommandations suivantes :**

- Travailler sur l'intégration de REDD+ dans la SCADD et PNSR, et plus généralement, aux moyens de sensibiliser l'ensemble des acteurs du développement rural à REDD+ ;
- Améliorer la collaboration au sein du Ministère entre les services pilotant les projets du PIF et les coopérations Luxembourgeoise et Suédoise et rechercher activement les synergies ;
- Augmenter les interactions avec les représentants de la société civile, du secteur privé et des autres ministères. Au-delà des associations interprofessionnelles Karité et Bois Energie, le processus REDD doit en effet associer, entre autres, les représentants des agriculteurs et des éleveurs ;
- Modifier le fonctionnement du Comité de coordination REDD-plus/PANA/PIF, identifier les obstacles à lever et tenir une réunion d'ici la fin de l'année sur les programmes du Luxembourg, de la Suède, et du PIF / REDD+ ;
- Rendre la cellule de coordination du PIF (Secrétariat technique) opérationnelle ;
- Mettre en place un Groupe Restreint des Partenaires Techniques et Financiers pour le thème changement climatique (sous impulsion du MEDD et du PNUD).

VI. PROCHAINES ETAPES

15. **Feuille de route de moyen terme** : Suite à cette réunion du Cap et à la demande du Sous-comité du FIP d'intégrer la préparation à REDD+ dans le plan d'activités menant à l'approbation du FIP, le programme de travail a évolué et les principales activités sont maintenant les suivantes :

Etape	Actions	Timing
1	Faire la première Demande d'approvisionnement du compte BCEAO.	14/10/11
2	Réalisation des études pour l'équivalent R-PP.	Nov. & Déc. 11
3	Finalisation de l'équivalent R-PP.	Début Janvier 12
4	Envoi du R-PP équivalent au Sous Comité PIF et FCPF Opinion du Sous comité sur le niveau de préparation du Burkina.	Mi-janvier 2012
5	Révision du plan d'investissement en fonction des conclusions des études de préparation du R-PP et des commentaires du Sous-comité PIF.	Janvier 2012
6	Soumission d'un plan d'investissement PIF révisé au sous-comité du PIF.	Février 2012

16. **A plus court terme**, le Gouvernement du Burkina Faso et les représentants des actions indiquées ci-dessous :

Actions	Responsable	Date
Coordination des partenaires		
Compléter les propositions de la Coopération Luxembourgeoise sur les dispositifs de collaboration et d'appui au Ministère (évaluation des 4 options proposées – avantages et inconvénients).	Point Focal	2 nov. 11
Discuter la possibilité de mise en place du Groupe Restreint des PTF pour le thème changement climatique.	MEDD/PNUD	15 nov. 11
Mise en œuvre des activités de préparation		
Demande d'alimentation du compte BCAA.	Point focal	17/10/11
Collecte de 3 CV pour chaque étude.	Point Focal	21/10/11
Courrier au MEF pour demander de ne pas publier l'AMI	Point Focal	21/10/11
Convoquer d'urgence la Commission d'Attribution des Marchés afin de sélectionner les consultants pour chaque étude préparant le R-PP à partir de 3 CV et s'assurer que leurs contrats seront signés avec toute la diligence nécessaire.	Point Focal	26/10/11
Envoi à la Banque Mondiale de la demande de non objection pour chaque étude. Cette demande doit intégrer les 3 CV et la justification du choix du consultant.	Point Focal	28/10/11
Réponse de la Banque mondiale.	Banque mondiale	31/10/11
Finalisation et signature des contrats.	Point Focal	15/11/11
Lancer les premières activités de sensibilisation en attendant le recrutement des consultants (ateliers de sensibilisation et autres).	Point Focal	15/11/11

ANNEXE 1 : LETTRE D'INVITATION

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

CABINET



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 14 SEP 2011

N° 11.726 /MEDD/CAB

Le Ministre

A

**Madame la Représentante Résidente
de la Banque Mondiale
au Burkina Faso**

OUAGADOUGOU

Objet : Mission conjointe Banque Mondiale
d'appui à la préparation du Programme
d'Investissement Forestier (10-14 octobre 2011)

Madame la Représentante Résidente,

Comme suite à la lettre n° GK/540/11 du 7 septembre 2011 adressée à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, dont copie m'a été remise et relative à l'objet sus cité, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Burkina Faso marque son accord pour accueillir du 10 au 14 octobre 2011, la mission de préparation du Programme d'Investissement Forestier (PIF) du Burkina Faso.

Il invite par conséquent toutes les parties prenantes notamment la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD) à effectuer le déplacement de Ouagadougou en vue de l'organisation de cette importante rencontre.

Cette mission aura pour objectif de finaliser le Plan d'Investissement Forestier ainsi que le suivi des études entrant dans le cadre des études du RPP (Readiness Project Preparation).

En vous réitérant mes remerciements pour votre constante disponibilité ayant permis au Burkina d'atteindre cette étape dans la préparation du PIF, je vous prie de croire Madame la Représentante Résidente, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pr Jean KOULIDIATI
Chevalier de l'Ordre National



327, Avenue Pr Joseph KI-ZERBO, 03 BP 7044 Ouagadougou 03 / Tél : (226) 50 30 77 51 Fax : (226) 50 31 06 75

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS ET INTERVENANTS

Agents du MEDD

N°	Nom et prénoms	Structures	Groupe	Jour 1	Jour 2	Jour 3
1	AG-LITNI Mohamed	DREDD / CN	1. MEDD	X	X	X
2	BARRY Hamadé	DREDD / SAH	1. MEDD	X		
3	BASSOROBOU T. Ankouba	DREDD /CE	1. MEDD	X		
4	Bazie BOULA	DEP / MEDD	1. MEDD	X		
5	BELEM Issaka	OFINAP	1. MEDD	X		X
6	BOUGMA Ernest	DREDD / PCL	1. MEDD	X		
7	BOUNKOUNGOU Edouard	Consultant	1. MEDD	X	X	
8	Conseiga Poko	FUGGP	1. MEDD			X
9	COULIBALY Sambou	ITS / MEDD	1. MEDD	X		
10	DAMIBA Sylvie Edwige	Chef de Cabinet / MPF (représentant le Ministre)	1. MEDD	X		
11	DIALOO Hassane	DREDD Sud-ouest	1. MEDD	X		X
12	DJIGUEMDE Paul	DREDD Centre – Sud	1. MEDD	X		
13	DOULKOM Adama	Difor	1. MEDD	X		X
14	DRABO Simon	DREDD / CAS	1. MEDD	X		
15	GO Drissa	DREDD CO (représentant)	1. MEDD	X		X
16	GUIGUEMDE S. Jules	DRH	1. MEDD	X		
17	HONADIA Mamadou	SP / CONEDD	1. MEDD		X	X
18	KAFANDO Barré Emile	SP / CPSA	1. MEDD	X		X
19	Kambire k. Anselme	DCPM	1. MEDD	X		
20	LANKOANDE Ibrahim	DEP	1. MEDD			X
21	NANA Somanegré	SP / CONEDD	1. MEDD	X		
22	OUEDRAOGO Constant	Chef Cabinet / MEDD	1. MEDD	X		
23	OUEDRAOGO Joachim	DGCN	1. MEDD	X	X	
24	OUEDRAOGO Kimsé	DG ENEF	1. MEDD	X		X
25	OUEDRAOGO René	DCPM	1. MEDD	X	X	

26	OUEDRAOGO Zéphirin A.	ARSN	1. MEDD	X		X
27	SANON D. Mathurin	DREDD Boucle du Mouhoun	1. MEDD	X	X	
28	SAVADOGO Boukary	DEP / MAH	1. MEDD	X		
29	SAWADOGO Oumarou	PROGEREF / MEDD	1. MEDD	X	x	X
30	SAWADOGO Prosper	OFINAP	1. MEDD		X	
31	TAMEOGO/GAMENE Christine Sylvie	CNSF	1. MEDD	X		
32	TRAORE A. Cheick	CT/MEDD	1. MEDD	X		X
33	TRAORE Bienvenu	DREDD Nord	1. MEDD	X		
34	TRAORE Djakavia	DGEF / Ouaga	1. MEDD	X		X
35	TRAORE Lassana	DREDD/HBS Bobo-Dioulasso	1. MEDD	X	X	
36	ZIDA Pousga Célestin	DREDD / Est.	1. MEDD	X		X
37	ZONGO Joseph	CT / MEDD	1. MEDD	X		
38	ZONGO K. Justin	DREDD – Centre	1. MEDD	X	X	X

Autres ministères / Autres administrations

1	BOUDA Edouard	DGCOOP / MEF	2. Autre Admin.	X		X
2	DILEMA Salmon	DDD / PM	2. Autre Admin.	X		
3	GANABA Souleymane	INERA /DPF	2. Autre Admin.	X		X
4	NACOULDMA Adama	DHPES / SANTE	2. Autre Admin.	X		X

Secteur privé

1	OUALI Evyne	TFK	3. Privé	X		X
2	OUEDRAOGO Go K. Bruno	TFK	3. Privé	X	X	X

Organisations de Société civile

1	BADO / SAMA M. Hortense	Convention pour la promotion d'un Développement Durable	4. Soc. Civile	X	X	X
2	BAMBORE Nadège	Royaume du Trophée	4. Soc. Civile	X		
3	CONGO Awa	Kogl-Wéogo	4. Soc. Civile	X		X
4	DALLA Charles	Coalition des Actions sur le Changement Climatique	4. Soc. Civile	X		
5	KABORE Frank Alain	Royaume du Trophée (Président)	4. Soc. Civile	X		
6	KABORE Pierre	Maire de Mégué	4. Soc. Civile			X
7	KABORE W. Pascal	BELWET	4. Soc. Civile		X	X
8	KAFANDO Raphaël	Sidwaya	4. Soc. Civile	X		
9	OUEDRAOGO Gaston Georges	APFNL	4. Soc. Civile	X		
10	OUEDRAOGO Oumar	ASG Région du Centre	4. Soc. Civile		X	
11	OUEDRAOGO Salamata	Kogl-Wéogo	4. Soc. Civile	X		X
12	OUEDRAOGO T. Siméon	TIIS LA VIIM	4. Soc. Civile	X		X
13	SAWADOGO Boureima	Royaume du Trophée	4. Soc. Civile	X		
14	SEDEGO Abdoulaye	TIIS LA VIIM	4. Soc. Civile	X		X
15	SOME Cécilia	AMIFOB	4. Soc. Civile	X	x	X
16	Zenabou SEGDA	Women Environnemental Program	4. Soc. Civile	X	X	X

Partenaires techniques et financiers

1	Abdourahmane SALOU	Autorité du Liptako Gourma	5. PTF	X		
2	ADOUABOU. A. Basile	Projet BKF / OIT IFNZ	5. PTF	X		X
3	Brent SIMPSON	Michigan U	5. PTF		X	
4	KABORE Alexis	PNUD	5. PTF	X	X	
5	KINI B. Nestor	PROGEPAF / Comoé	5. PTF	X		
6	Loïc BRAUNE	Banque Mondiale	5. PTF	X	X	
7	NACHTMAN Yann	LUX – DEV COOP Luxembourg	5. PTF	X		
8	Nalim Kishor	Banque Mondiale	5. PTF	X	X	
9	NIKIEMA Emmanuel	Banque Mondiale	5. PTF		X	X
10	REILAND Rol	Ambassade Luxembourg	5. PTF	X		
11	SAVADOGO Moumini	UICN	5. PTF	X		
12	SEYNOU Oumarou	UICN	5. PTF		X	
13	TRAORE Modibo	BAD	5. PTF		X	X
14	WESTHOLM Lisa	Université de Gotengourg, Suède Foali	5. PTF	X	X	
15	YOUGBARE Barnabé	BAD / Ouaga	5. PTF	X		
16	ZALLE Daouda	PAGREN / HBS	5. PTF	X		X
17	ZIDA Mathurin	CIFOR	5. PTF	X	X	X
18	ZIGANI Goudouma	PLCE / BN – Dori	5. PTF	X		X
19	ZONGO Dominique	PNGT 2	5. PTF	X		X
20	BONKOUNGOU Achille					X
21	Kabore S. Antoine					X
22	KOUBIZARA Henri					X
23	SOAIIA Emmanuel					X
24	TAGNAN Alain					X
25	YAMEOGO Christiane					X
26	ZOETIYENGA Colette					X

ANNEXE 3 : TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION CONJOINTE

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER

(PIF- BURKINA FASO)

TROISIEME MISSION CONJOINTE

10 – 14 Octobre 2011

Contexte

Le Programme d'Investissement Forestier (PIF) est un des trois programmes du Fonds stratégique sur le Climat mis en place dans le cadre des Fonds d'investissement climatique (CIF) par des Banques Multilatérales de Développement (BMD).

L'objectif du PIF est de mobiliser des politiques et des mesures ainsi que des financements sensiblement accrus en vue de faciliter la réduction du déboisement et la dégradation des forêts et de promouvoir la gestion durable et améliorée des forêts, devant se traduire par des réductions d'émissions, la protection des stocks de carbone forestier et la lutte contre la pauvreté.

Le Burkina a été sélectionné par le groupe des experts mis en place par le sous comité du PIF pour être un des pays pilotes dans le cadre du PIF en raison des efforts de gestion participative des ressources forestières déployés et de partage d'expériences qu'il a su établir avec les autres pays en la matière. Ce choix été confirmé par le sous Comité du PIF en mars 2010.

Le Burkina Faso a confirmé son intérêt pour participer au programme et a adressé une lettre dans ce sens au sens au sous comité du PIF avec le questionnaire rempli en Mai 2010.

Par ailleurs, après la mission de préparation du PIF (11 – 13 octobre 2010), le gouvernement a mis en place en décembre 2010 par décret n° 2010-159 /PRES/PM/MECV un Comité de Pilotage des projets de mise en œuvre du PANA et du PIF. Ce comité est l'organe d'orientation, d'appui conseil et de supervision des activités des projets PANA ainsi que de l'élaboration de la stratégie d'investissement du PIF et la mise en œuvre des activités du REDD+. Un secrétariat technique du PIF a été créé par arrêté n° 2010- 158 /MECV.

La deuxième mission conjointe a eu lieu du 14 au 23 février 2011. Elle a permis de (i) définir les priorités d'investissement du PIF (ii) la première version du document du plan d'investissement (iii) les grandes lignes du projet d'investissement.

Plusieurs consultations ont eu lieu au sein du gouvernement et avec les BMD pour améliorer et approfondir le plan d'investissement et les différents documents y afférant. Ces documents ont été ainsi partagés par le gouvernement avec différentes parties prenantes pour recueillir leurs commentaires et leur adhésion au plan.

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a convié la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement à une troisième mission conjointe du 18 au 22 avril 2011. Au regard des événements qui ont touché le Burkina Faso au cours de cette période, cette mission s'est finalement déroulée sous forme de vidéoconférence tenues entre le 20 et le 27 avril 2011 (réunissant les partenaires de Ouagadougou, Bamako et Tunis).

Elle a été conduite par Monsieur Samuel YEYE Point Focal et Conseiller Technique du ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Pour les banques Multilatérales de Développement, la mission était conduite par M. Taoufiq BENNOUNA expert principal de Gestion des ressources Naturelles de la Banque Mondiale et M. Modibo TRAORE, Expert en chef Gestion des Ressources Naturelles et Environnement de la Banque Africaine de Développement.

Parallèlement, le gouvernement a adressé une requête de financement pour les fonds de préparation du PIF au Burkina Faso a été soumise par le 21 décembre 2010. Ce fonds est de 250 000 dollars américains et la procédure de déblocage est en cours.

En juin 2011, le document du Plan d'Investissement Forestier y compris les 3 projets du Plan d'Investissement a été officiellement soumis au sous Comité du PIF.

Suite à cette transmission, une mission du Burkina Faso composée de M. Samuel YEYE point Focal du PIF et de M. Ibrahim LANKOANDE Directeur des Etudes et de la Planification s'est rendue au Cap (Afrique du Sud) en vue de participer à la session annuelle du sous comité du PIF qui s'est tenue du 25 juin au 30 juin 2011. A l'occasion de cette réunion, le Burkina Faso a défendu son document devant le sous comité du PIF.

Le sous comité a prescrit une «adoption de principe » du document du PIF (voir annexe 1 – compte rendu des décisions de la réunion du sous-comité du PIF au Cap les 29 et 30 juin 2011), reconnaissant la nécessité d'approfondir la préparation à REDD+ avant la soumission d'un plan d'investissement révisé. Des activités de préparations doivent permettre de finaliser les concepts des projets d'investissement.

Le Sous-comité a recommandé que les activités de préparation commencent immédiatement et qu'elles fournissent :

- 7) Des informations détaillées sur la manière dont les interventions proposées abordent les causes de la déforestation,
- 8) Des informations plus détaillées sur le potentiel d'atténuation des interventions proposées,
- 9) Des estimations de la réplication nationale et le potentiel d'évolution. Comment le plan aurait une incidence sur la couverture forestière nationale,
- 10) Des informations sur la façon dont les investissements proposés viseront à catalyser des modèles auto durable économiquement viables pour une REDD à plus grande échelle,
- 11) De plus amples informations sur l'environnement propice y compris les cadres institutionnels et réglementaires afin de soutenir le plan d'investissement proposé,
- 12) Plus d'informations sur les enseignements tirés des expériences précédentes qui renseignent le plan d'investissement.

Afin de consolider sa Stratégie d'investissement PIF, le gouvernement du Burkina Faso s'est engagé à préparer un document équivalent R-PP conforme aux recommandations du FCPF d'ici fin octobre 2011. Ce document devra inclure, entre autres, des éléments détaillés pour répondre aux questions rappelées ci-dessus. Ce document devra également décrire les piliers de la stratégie nationale de préparation à REDD+, c'est-à-dire :

- Le scénario de référence sur l'évolution de la déforestation et de la dégradation des forêts, à travers une analyse en profondeur des causes de déforestation et de dégradation des terres,

- La préparation d'une stratégie REDD+ qui s'intègre dans le contexte plus global du développement et qui soit compatible avec les stratégies sectorielles (agriculture, élevage, SCADD...),
- La définition d'un système de suivi, notification, vérification (MNV) adapté aux spécificités des forêts sèches.

L'équivalent R-PP reflètera également les conclusions des consultations qui se sont déjà tenues au Burkina Faso et sera ensuite partagé avec toutes les parties prenantes du pays.

Avec l'appui de la Banque Mondiale, le gouvernement a élaboré une note de concept pour un plan de préparation détaillé. Cette note a été partagée durant le meeting du Cap avec le sous-comité PIF (voir annexe 2) Cette note de concept inclut une feuille de route détaillée pour l'élaboration de l'équivalent R-PP.

Il a aussi été validé que l'élaboration de cet équivalent RPP sera financé par un don PIF. A cet égard, un plan d'action détaillé (Annexe 3) a été convenu entre la Banque mondiale et le gouvernement pour accélérer la mise à disposition des fonds. En parallèle, le gouvernement, avec l'aide de la Banque Mondiale, a élaboré les termes de référence des études attendues qui soutiendront l'élaboration de l'équivalent R-PP.

Les partenaires au développement appuyant le secteur des ressources naturelles et de l'environnement sont très intéressés d'apporter leur appui au PIF. En particulier, les services de coopération du Luxembourg et de la Suède ont exprimé leurs intérêts d'aligner leurs activités avec le PIF et de prendre part à la troisième mission conjointe.

Objectifs de la mission

Les objectifs de cette troisième mission conjointe sont :

- g) Restituer la réunion du Cap et s'assurer que les recommandations du sous-comité PIF (y compris la préparation d'un équivalent R-PP) ont été bien comprises par toutes les parties,
- h) Tenir un meeting spécifique avec le comité de pilotage REDD+/PANA/PIF et l'équipe technique PIF. Discuter le programme de travail et les activités de chaque groupe,
- i) Elaborer le premier draft du document équivalent R-PP et planifier sa finalisation: (i) Réviser/ajuster la feuille de route pour la préparation du document (y compris les termes de références des études), (ii) s'assurer que les contraintes pouvant ralentir le lancement des activités ont été levées (si besoin, le plan de passation des marchés pourra être revu), (iii) s'accorder sur le sommaire du document et son contenu; et (iv) identifier les principales informations manquantes qui doivent être effectuées pour finaliser le plan d'investissement. Ces études/activités seront financées par les 5 million de dollars US approuvés par le sous comité,
- j) Sur le décaissement du don PIF : Organiser une réunion avec la Banque mondiale, le projet PNGT et le personnel de la passation des marchés et de la gestion financière du Ministère de l'Environnement pour identifier les principales barrières à la mise en œuvre du don,
- k) Organiser des consultations sur les activités de préparation à mettre en place et s'assurer que les recommandations des consultations alimentent la préparation de l'équivalent R-PP. En particulier, un atelier d'une journée sera organisé pour présenter les résultats de l'étude sur la gouvernance forestière (une attention particulière sera apportée à la question de comment ces recommandations pourront alimenter les activités de préparation,
- l) Procéder à des concertations avec les partenaires clés, notamment la Suède et le Luxembourg.

Méthodologie

Les membres de la mission conjointe Gouvernement/BMD participeront aux séances de travail avec les représentants de différentes institutions intervenant au Burkina Faso en matière de politique forestière, ainsi que l'ensemble des parties bénéficiaires sur les questions abordées.

Résultats escomptés

- a) Les conclusions du sous-comité PIF sont bien comprises par toutes les parties et tous sont engagés pour leur mise en œuvre,
- b) Un premier draft du document équivalent qui répond aux 6 questions du sous comité du PIF et l'identification des informations manquantes pour sa finalisation,
- c) Accord sur le sommaire/contenu du R-PP équivalent document et sur une feuille de route bien détaillée pour sa finalisation, précisant les responsabilités de chaque partie,
- d) Accord sur les TDR des études à réaliser pour finaliser la R-PP et répondre aux 6 questions du sous-comité du PIF,
- e) Le Comité de pilotage REDD+/PANA/PIF et l'équipe PIF sont opérationnels,
- f) Des accords sont trouvés avec les partenaires techniques et financiers clés concernant leur soutien aux activités de préparation à REDD et aux activités du PIF,
- g) L'atelier sur la gouvernance forestière est organisé et les recommandations adoptées avec toutes les parties.

Calendrier prévisionnel de la mission :

Date	Heure	Activité	Participants	Lieu
10/10/2011	08:30 - 09:00	Visite de courtoisie : Ministre de l'Environnement et du Développement durable Réunion interne BM, AfDB, point focal national PIF	Membres de la mission (BM, BAD, Coop Lux, Suède et point focal du PIF)	MEDD
	09h00-9h30	Cérémonie d'ouverture de l'atelier	<i>80 participants: Gouvernement, secteur privé, ONG, Société Civile</i>	
	9h30 – 10h00	Pause café		
	10h00-10h30	Présentation à toutes les parties prenantes des conclusions du Cap don questions du comité et dispositions prises pour y répondre: Samuel Yéyé		
	10h30 – 11h00	Discussions		
	11h00-11h30	Présentation pour Mr Edouard du draft du rapport sur la réponse aux questions du comité		
	1130 – 11h45	Discussions		
	11h45 – 12h15	Feuille de Route et des grandes lignes de l'équivalent R-PP : Taoufiq BENNOUNA Discussions		
	12h15 – 13h00	Pause déjeuner		
	15h00 – 18h00	Réunion équipe de la mission : Finalisation de la feuille de route / R-PP		Membres de la mission (BM, BAD, Coop Lux, Suède et point focal du PIF)

11/10/2011	08:30 - 09:30	Réunion BM, AfDB, focal national PIF : Synthèse de la première journée et principales conclusions	Membres de la mission (BM, BAD, Coop Lux, Suède et point focal du PIF)	BM
	10:00 –12 :00	Réunion avec le comité REDD/PIF PANA : fonctionnement du comité et point sur l'état d'avancement des études entrant dans le cadre de l'élaboration de la R-PP	Membres de la mission (BM, BAD, Coop Lux, Suède et point focal du PIF), et comité REDD/PIF PANA	MEDD
	15h00 - 18h00	Réunion BM, point focal national PIF, PNGT et équipes de passation des marchés et de gestion financière du Ministère de l'Environnement pour identifier les principales barrières pour la mise en œuvre du don PIF	point focal national PIF, PNGT et équipes de passation des marchés et de gestion financière du Ministère de l'Environnement	MEDD
12/10/2011	08:30-16:30	Atelier : Etude gouvernance forestière / PI PIF finalisé (voir annexe 1 agenda) 3 groupes de travail (institutions nationales, Société civile et secteur privé, PTF)	40 participants: North and West Regions, Government, private sector, NGO, civil society	MEDD
13/10/2011	09 :00 – 12 :00	Concertations avec les partenaires clés, la Suède et le Luxembourg	Membres de la mission	MEDD
	14 :00 – 18 :00	Finalisation le draft R-PP et Aide Mémoire	Membres de la mission	BM
14/10/2011	09 :00 – 12 :00	Finalisation le draft R-PP et Aide Mémoire	Membres de la mission	BM
	16 :00	Restitution des travaux de la mission à Mr le Ministre	Membres de la mission	MEDD

Composition de l'équipe

L'équipe de la troisième mission se compose comme suite

- Gouvernement

- Mme Mama Christine Liehoun Secrétaire Générale du Ministère de l'Environnement et du cadre de Vie,
- Mr Samuel YEYE Conseiller Technique du Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie,
- Mr Mamadou Honadia Secrétaire Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable,
- Mr Ibrahim Lankoandé Directeur des Etudes et de la Planification,
- Mr Tapsoba Bertrand Chargé d'étude au Secrétariat Général.

- Banque mondiale:

- Taoufiq Bennouna, Expert Principal en Gestion des Ressources Naturelles,
- Emmanuel Y. Nikiema, Expert Principal en Gestion des Ressources Naturelles,

- Gwladys Nadine Isabelle Kinda : Assistante programmes,
- Bonaventure Somé Spécialiste changement climatique,
- Loïc Braune : spécialiste en GRN,
- Nalin M. Kishor : Sr. Economiste en GRN,
- Bonkougou Edouard : consultant,
- Ousmane Kolie, Expert en gestion financière,
- Diallo Bouabcar, Expert en Passation des marchés,
- Jean-Marc Lewis, Consultant.

- **Banque Africaine de développement**

- Boue Zinso, agroéconomiste,
- Modibo Traore, Chef du Département GRN,
- Consultant.

- **Service de Coopération du Luxembourg :**

- Rol REILAND : Chargé d’Affaires ; Ambassade du Grand-duché de Luxembourg,
- M. Yann Nachtman, chargé de la formulation - agence technique Lux-Development.

- **Service de coopération de la Suède :**

- M. Yann Nachtman, chargé de la formulation - agence technique Lux-Development.

**Annexe 1 : Programme de l'atelier sur la gouvernance forestière au Burkina Faso
Ouagadougou 12 Octobre 2011**

Heure	Activité	Détails	Facilitateur
08.00am	Enregistrement des participants		
08.30am	Discours d'ouverture	Secrétaire Générale	Workshop Facilitator (Edouard Bonkougou)
		Objectifs de l'atelier	Workshop Facilitator
		Mot introductif par la Banque mondiale	
		Mot introductif par la Banque Africaine de Développement	
09.00am	Présentation 1 : Résultats de l'étude	Résultats de l'étude sur la gouvernance forestière au Burkina Faso	Nalin Kishor et Edouard Bonkougou
09.15am	Approche pour le diagnostique de la Gouvernance et introduction aux travaux de groupe	3 groupes multipartites (10-12 membres dans chaque groupe) seront formés. Chaque groupe élit un président et un rapporteur. Le document de l'étude sera un document de référence. Chaque groupe sera fourni avec 12 questions spécifiques pour guider et approfondir les discussions	Nalin Kishor et Edouard Bonkougou
9.45am	Pause café		
10.00am	Groupes de discussions	En utilisant les informations de fond et les questionnaires. Chaque groupe préparera une présentation sommaire dans le format prévu	Edouard Bonkougou
01.00pm	Déjeuner		
02.00pm	Présentation des travaux des groupes	Q&A après chaque présentation	
03.00pm	Pause café		
03.15pm	Préparer une liste de priorités et un plan d'action de gouvernance forestière	A partir des priorités de la liste des questions présentées par les groupes, il s'agira d'identifier les actions spécifiques qui doivent être mises en œuvre pour répondre à ces questions, et de s'entendre sur les indicateurs de gouvernance qui peuvent être utilisées pour surveiller les progrès	Tous
04.45pm	Plan d'action	Prochaines étapes, les recommandations, les priorités pour la réforme, l'incorporation dans le Plan d'investissement du PIF	MEDD
05.00pm	Session de Clôture	Conclusion	MEDD; WB, AfDB Participants' Representative

ANNEXE 4 : COMPTE-RENDU DES DISCUSSIONS SUR LES DIFFICULTES D'EXECUTION DU DON

11 octobre 2011

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Présences :

MEDD

Samuel Yéyé, Point Focal PIF

Mohamedi Kaboré, responsable Passation des marchés du MEDD

PNGTII

Mathieu Kouraogo, DAF

Appolinaire Ouédraogo, Responsable Passation des marchés

Partenaires

Taoufiq Bennouna ; Banque mondiale

Modibo Traoré ; Banque africaine de développement

Loïc Braune ; Banque mondiale

Ousmane Kolie ; Expert en gestion financière, Banque mondiale

Diallo Boubacar ; Expert en Passation des marchés, Banque mondiale

Au nombre des points soulevés à cette rencontre on peut noter :

Clarification des procédures utilisables

- Conformément à l'accord de don, il a été rappelé que :
 - En matière de passation des marchés, les procédures de la Banque Mondiale s'appliquent, tout en utilisant les organes du pays (avis du Responsable passation des marchés du MEDD, de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM)...). L'équipe du PNGTII est à la disposition du Point Focal PIF pour appuyer l'équipe du MEDD.
 - En matière financière, les fonds sont gérés par les équipes financières du PNGTII. Les décaissements sont à la double signature du Point Focal et du DAF du PNGTII

Concernant la mise à disposition des fonds du don de 250.000 dollars :

- Le compte BCEAO étant ouvert, la première demande d'approvisionnement peut être lancée sans même attendre l'ouverture du compte dans une banque commerciale. Cela montrerait que le projet est actif.
- Même si cela reste complexe, en cas de nécessité, des paiements peuvent alors être effectués, même sans avoir de compte dans une banque commerciale.
- Cette première DRF pourrait être envoyée au Trésor avant même la fin de la mission.

Calendrier pour la passation des marchés

- Il n'est pas nécessaire de faire un AMI car les contrats de consultants individuels peuvent être accordés simplement après consultation de 3 CVs.
- Il est donc nécessaire de notifier au Ministère de l'Economie et des Finances qu'il ne faut pas publier l'AMI.
- La sélection sera effectuée par la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) et les 3 Cv, avec la recommandation de la CAM seront envoyés à la banque mondiale pour non-objection.
- Il a été demandé que le responsable de la Banque mondiale officialise son accord pour une telle procédure par une correspondance email.
- Sur cette base, on peut espérer que les recrutements pourront être effectués d'ici mi-novembre.

Concernant l'audit des fonds du projet

- Il a été décidé que l'audit du don serait effectué par le même cabinet que celui sélectionné pour le PNGTII.

- D'après le responsable de la passation des marchés de la Banque mondiale, cela signifie que ce contrat ne se retrouvera pas sur le plan de passation des marchés du don FIP. Il ne sera donc pas nécessaire de faire un AMI.
- Cette clause sera ajoutée sur le contrat de l'auditeur choisi et le don FIP se verra facturé séparément.

Actions à réaliser

Action	Responsable	Délais
Faire la première Demande d'approvisionnement du compte BCEAO	Point Focal et DAF PNGTII	Avant le 17 octobre
Courrier au MEF pour demander de ne pas publier l'AMI	Point Focal	Avant le 17 octobre
Collecte de 3 CV pour chaque étude	Point Focal	Avant le 21 octobre
Email indiquant l'accord de la Banque pour la sélection par comparaison de 3 CV	Banque mondiale	Avant le 21 octobre
Réunion de la CAM	Point Focal	Avant le 26 octobre
ANO sur le choix	Banque mondiale	Avant le 28 octobre
Finalisation et signature des contrats	Point Focal	Avant le 15 novembre

Annexe 5 : modification de la feuille de route pour l'élaboration de l'équivalent R-PP

Activités	Responsables	Méthodologie	Livrables
1.1.1 Recruter l'expert institutionnel	Cellule de coordination	Consultant individuel, Comparaison 3CV	Contrat signé
1.1.2 Confirmer les membres du comité de pilotage	Cellule de coordination		Mettre en place à la Cellule de Coordination d'un fichier nominatif des membres du Comité pour faciliter les convocations
1.1.3 Désigner des points focaux par thématique/groupe	Cellule de coordination sur recommandation de l'expert institutionnel	Dans le cadre de l'étude sur la participation et la plateforme de consultation	Une décision ministérielle permettant la création de groupes de travail/ groupe thématiques permanents et ad-hoc et donnant les modalités de prise en charge entre les fonds FIP et PANA. Exemples de groupes de travaux : MRV, Société civile, Drivers de déforestation, Foresterie communautaire...
1.1.4 Définir la composition, les TDR et le mode de fonctionnement de la cellule de coordination	Cellule de coordination sur recommandation de l'expert institutionnel	Dans le cadre de l'étude sur la participation et la plateforme de consultation	Rapport de l'étude. Revue de l'arrêté créant la cellule de coordination La composition de la Cellule de Coordination pourrait être revue avec création de correspondants servant d'interface avec la société civile
1.1.5 Analyser les besoins de renforcement et de formation aux différents niveaux (national et municipal)	Expert institutionnel	Résultat de l'étude sur la participation et la plateforme de consultation	Rapport de l'étude
1.1.6 Analyse des dispositifs institutionnels des autres pays REDD+	Expert institutionnel	Recherche sur le Web, contacts email, facilitation du FCPF	Une courte note d'analyse des schémas choisis et des leçons à retenir Présentation au ministre ??
1.2.1 Un atelier de lancement (explication de la démarche, etc.)	Cellule de coordination Expert institutionnel	Atelier d'une seule journée (présentation, questions et suggestions)	Un rapport d'atelier
1.2.2 Des consultations individuelles des principaux acteurs et partenaires techniques et financiers	Expert institutionnel	Rencontres individuelles,	Faire un compte rendu de consultation à intégrer dans le R-PP à chaque animation

1.2.3 (= 2.1.2) Un atelier sur facteurs de déboisement et de dégradation et sur orientations stratégiques pour la réduction	Expert institutionnel Experts commis à l'étude sur les facteurs de déforestation et de dégradation	Atelier de 2 jours (présentation de l'étude, questions, approfondissement des thématiques, validation)	Un rapport d'atelier
1.2.4 Un atelier de restitution et de validation du R-PP	Cellule de coordination avec l'aide du consultant international	Atelier d'une seule journée (présentation du document, approfondissement des thématiques, validation)	Un rapport d'atelier Un compte rendu des commentaires des participants
1.2.5 Les missions conjointes « Banque mondiale – Banque Africaine de développement »	Cellule de coordination	Sur la base de TDR	Aide-mémoire
1.2.6 Un plan de consultation pour la démarche de préparation à la REDD (à inclure dans le document du R-PP)	Cellule de coordination sur recommandation de l'Expert institutionnel		Inclus dans le rapport de l'étude – annexe du RPP
1.2.7 La publication de documents d'information sur le site WEB du MEDD	Cellule de coordination		Site web
2.1.1 Recruter l'expert national sur la base des TDR présentés en annexe	Cellule de coordination	Consultant individuel, comparaison de 3 CV	Contrats signés
2.1.2 (= 1.2.3) Un atelier sur facteurs de déboisement et de dégradation et sur orientations stratégiques pour la réduction	Expert institutionnel Experts commis à l'étude sur les facteurs de déforestation et de dégradation	Atelier de 2 jours (présentation de l'étude, questions, approfondissement des thématiques, validation)	Un rapport d'atelier La rédaction de la partie 2.a du R-PP et les TdR des études complémentaires à réaliser en annexes
2.2.1 Analyse des besoins en évaluation environnementale et en mesures de	Cellule de coordination Sur recommandations	Sur la base de références	Inclus au document R-PP Liste précise des besoins et plan d'action pour combler ces besoins

sauvegarde	de l'Expert international	bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	
2.2.2 Élaboration des TDR de l'ÉESS	Cellule de coordination Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	TdR EESS dans le R-PP
2.3.1 Analyse des problématiques/enjeux associés à la REDD (Propriété du carbone, schéma de distribution entre bénéficiaires, arrangements institutionnels et législatifs nécessaires...)	Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Contribution à la partie 2.c du R-PP et ses annexes, avec en particulier : Liste de références et analyse d'autres pays REDD
3.1.1 Harmonisation des méthodologies avec le projet IFN II	Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Rédaction de la partie Scenari ode référence du R-PP
3.1.2 Définition de l'approche méthodologique pour le scénario de référence et TDRs	Cellule de coordination sur recommandation de l'Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Rédaction de la partie MRV du R-PP
3.1.3 Analyse des besoins pour la réalisation de scenario de référence	Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations	Section du RPP avec le plan d'action pour la réalisation et Termes de référence des études à réaliser

		individuelles des acteurs	
4.1.1 Harmonisation des méthodologies avec le projet IFN II	Cellule de coordination Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Présentation des leins avec IFNII dans la partie MRV du R-PP
4.1.2 Définition de l'approche méthodologique pour le système de MNV	Cellule de coordination sur recommandation de l'Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Rédaction de la partie MRV du R-PP Identification des besoins restants, plan d'action et Termes de référence des études à réaliser
4.1.3 Analyse des besoins pour la réalisation du dispositif MRV	Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Section du RPP avec le plan d'action pour la réalisation et Termes de référence des études à réaliser
4.1.4 Renforcement des capacités nationales sur le processus REDD+ sur les questions de pilotage et de MRV	Cellule de coordination	Analyse bibliographique de l'évolution du processus dans des pays à forêt sèche.	Une courte note d'analyse des leçons à retenir
5.1.1 Recruter l'expert international	Cellule de coordination	Appel restreint, évaluation	Contrat signé
5.1.3 Rédaction provisoire du document R-PP	Cellule de coordination Expert international		Document provisoire

5.1.4 Rédaction de la version finale	Cellule de coordination Expert international		Document final
6.1.6 Dispositif de Suivi- Evaluation de la R-PP	Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Section du RPP avec une proposition d'organisation du suivi évaluation et un plan d'action pour les activités restant à mettre en oeuvre

Annexe 6 : Budget détaillé

Activity		USD	CFA
Etudes			
Analyse des facteurs de déboisement - proposition de pistes stratégiques	Bien & services	15 000	6 900 000
Étude sur la participation des communautés locales et proposition d'une plateforme de consultation	Bien & services	15 000	6 900 000
Appui à l'élaboration du Readiness Preparation Plan (R-PP) du Burkina Faso	Bien & services	45 000	20 700 000
Consultant 1 appui à la coordination du REDD	Bien & services	7 200	3 312 000
Consultant 2 appui à la communication sur le processus	Bien & services	7 200	3 312 000
Elaboration de produits de communication	Bien & services	10 000	4 600 000
Ateliers			
Atelier de lancement de la REDD+	Formation	15 000	6 900 000
Atelier sur facteurs de déboisement et de dégradation et sur orientations stratégiques pour la réduction des émissions	Formation	7 000	3 220 000
Atelier de restitution et de validation du R-PP	Formation	20 000	9 200 000
Voyage d'étude au Kenya	Formation	25 000	11 500 000
Sensibilisation des capacités locales sur le processus REDD+	Formation	13 000	5 980 000
Biens			
Acquisition logiciels et matériel informatique	Bien & services	15 000	6 900 000
Impressions production des outils de communication	Bien & services	10 000	4 600 000
Réunions de la coordination du PIF/REDD+	Bien & services	10 000	4 600 000
TOTAL hors coûts opérationnels		214 400	98 624 000
Frais d'opérations	Bien & services	35 600	16 376 000
Total		250 000	115 000 000

Annexe 7 : principales conclusions de l'atelier sur la gouvernance forestière

On October 12th, a one-day workshop on forest governance issues was organized by MEDD with the support of the World Bank. The workshop was opened by Madame Mama Christine Liehoun, Secretary General, MEDD. The workshop highlighted the importance of good forest governance in promoting sustainable forest management and its importance for the development of the R-PP document and the FIP plan for Burkina Faso.

The participants represented a spectrum of stakeholders—central administration, provincial mayors, civil society, private sector and representatives of the development banks and bilateral partners. The list of participants is attached as Annex XX

The World Bank has designed a general diagnostic tool to analyze the weaknesses of forest governance and identify actionable reforms (World Bank 2009). The World Bank has organized the various dimensions of forest governance under the following pillars:

1. Transparency, accountability, and public participation
2. Reliability of forest institutions and conflict management
3. Quality of forest administration
4. Coherence of forest legislation and rule of law
5. Economic efficiency, equity and incentives

Based on these pillars, the World Bank has developed a questionnaire exploring the detailed components and subcomponent of governance. Using this questionnaire (customized to the context of Burkina Faso), workshop participants made an assessment of the baseline situation of forest governance and identified its strengths and limitations. The workshop should be considered as a first step in collecting multistakeholder information on forest governance towards the identification of critical governance issues.

The main findings are as follows:

- Transparency, accountability, and public participation: Participants observed that this was generally quite strong. However, there is room for improvement, for example—(a) National institutions have good objectives and committed staff. But objectives are often difficult to achieve because the downward flow of information is weak, and, (b) there are opportunities for stakeholders to express their interests but advantage of these opportunities is not taken, due to lack of awareness in the population.
- Reliability of forest institutions and conflict management: Participants considered issues of conflicts and how they get resolved. It was concluded that serious conflicts arise between community and the administration and also across different communities. Conflicts usually take a long time to resolve and these conflicts sometimes prevent sustainable use of the forest.
- Quality of forest administration: Information was gathered on the objectives, budget, staffing, access to technical information and commitment of the forest agency. Participants scored the country highly on its commitment to the environment and the implementation of forest-related international conventions. However, there are challenges. For example, while mechanisms for cross-sectoral and interagency collaboration exist, they do not work well. The resources available to field foresters were perceived inadequate to doing an effective job, and up-to-date forest resource inventory information was largely unavailable. In addition, not all stakeholders saw the forest agency as being trustworthy and observed that political interference has occasionally affected the effectiveness of the agency.
- Coherence of forest legislation and rule of law: The law includes a clear statement on the objective of the country to practice sustainable forestry and it clearly recognized traditional and indigenous rights. It was

also felt that the country approach to forest law enforcement was adequate (although there was a need to improve the inter and intra agency collaboration to combat forest crime). However, there are weaknesses related to a lack of clarity on sharing benefits from forests with the local communities, to conflict resolution processes which are not easy to access or fair, and to the fact that forest boundaries are clearly surveyed and demarcated only in a few places.

- Economic efficiency, equity and incentives: Under this aspect of governance, it was observed that government policies and decision-making consider ecosystem services and traditional uses of the forest seriously. Also, access to forest resources is viewed as generally fair by forest dependent communities. However, the government's ability to keep track of its expenditures in the forest sector was weak and so also its capacity to assess the impacts and outcomes of such expenditures.

A detailed presentation of the findings and recommendations will be available shortly as a workshop report. These findings will be reflected in the RPP-equivalent document and in Readiness activities. The workshop has to be seen as the first step in developing a participatory process to identify the most important governance issues and areas of intervention to improve the quality of forest governance.

Annexe 8 : Liens entre IFN et système MNV

I. Introduction sur le projet IFN

Le projet IFN2 s'étend entre 2010 et 2014. Il représente 4,7 millions d'euros. Il s'appuie sur les éléments suivants :

➤ Pour les images brutes

Une licence supplémentaire a été achetée par l'Institut Géographique du Burkina pour l'utilisation des images RapidEyes. Ces images couvrent l'ensemble du Burkina pour les périodes étudiées (2002 – 2010).

Les capacités de traitement pour l'ortho-rectification sont celles de l'IGB et sont suffisantes.

➤ Pour l'ancrage institutionnel

L'IFN repose sur la Cellule Nationale des Systèmes d'Information Forestiers (CN SIF) qui dispose de relais en Régions. L'ancrage institutionnel de cette cellule est actuellement en cours.

Les données produites seront validées par le Conseil National de la Statistique (CN Stat) et les méthodes et résultats seront soumis au SP – CN Stat.

➤ Traitement des images et interprétations

L'interprétation se base sur la nomenclature nationale qui a été jugée adaptée ; une étude actuelle est en train de préciser les modalités pour créer les compétences en interprétation.

La participation au niveau national du SP CONEDD permet de s'assurer de l'alignement des définitions utilisées avec les définitions nationales, notamment pour la définition de la forêt.

Les méthodologies utilisées sont supervisées par un Comité Technique Scientifique (CTS) créé par arrêté du Ministère de l'Environnement.

➤ Partenariats établis

Le projet IFN2 devrait nouer des liens étroits avec les entités suivantes : l'ENEF (pour identifier et réaliser les formations), l'IGB, la Direction des Statistiques et du Suivi Ecologique (Direction des Inventaires), l'INERA, le Centre de télédétection et d'Information Géographique, et la DCIM du SP-CONEDD.

➤ Au delà de l'inventaire forestier, IFN est un inventaire carbone

Pour cela, le projet IFN va développer des équations allométriques par grands ensembles écologiques et par classe de diamètre. Une étude du SETEM est en cours pour déterminer les protocoles et lancer les travaux de mesure.

Des placettes permanentes permettront également de mesurer l'évolution des rapports établis.

Avec l'aide de l'INERA, les équations suivantes sont attendues : séquestration de carbone par arbre, bois fort, feuillage. Ces distinctions permettront d'intéresser davantage de départements aux résultats de cet inventaire (par ex. l'élevage).

II. Lien IFN et MNV

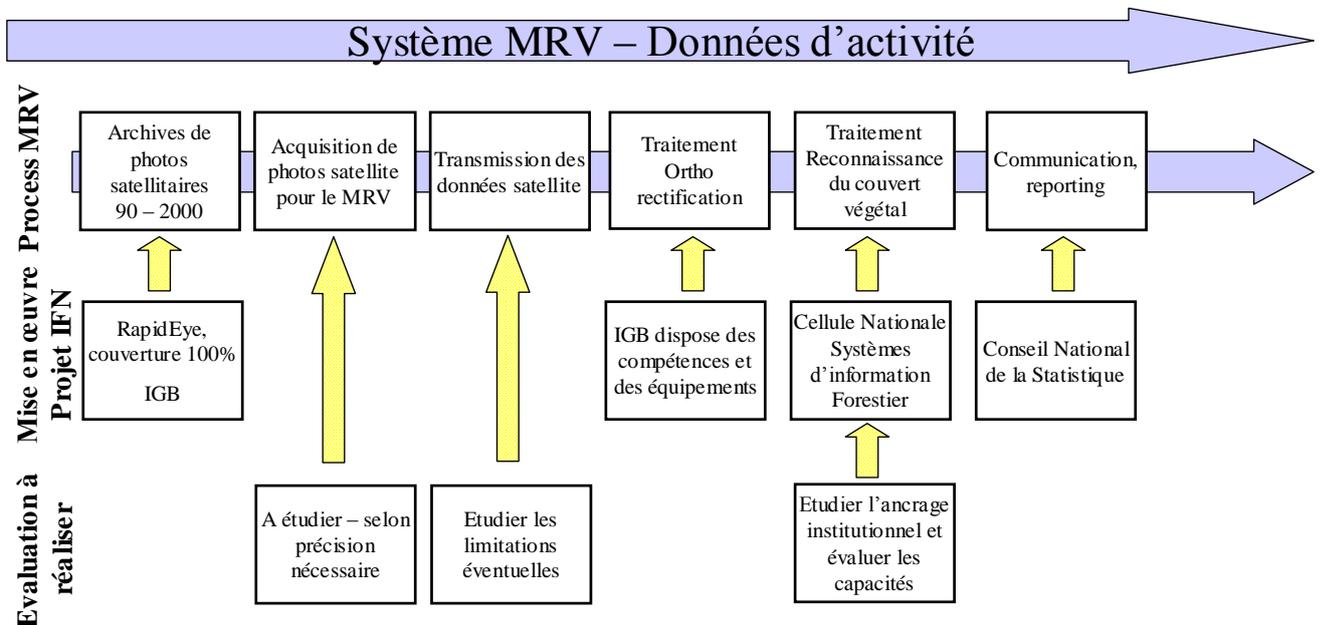
Les travaux de l'IFN vont donc bien au-delà d'un simple inventaire. Ce projet pose les bases d'un futur système MNV ; en particulier il permet d'avancer la réflexion sur un système MNV dans les domaines suivants :

➤ Le calcul des données d'activité (surface couverte par les forêts)

- Le calcul est l'évolution des facteurs d'émission (quantité de carbone par hectare)
- L'ancrage institutionnel et l'appropriation des données.

Concernant les données d'activités :

Le schéma ci-dessous indique les grands composants permettant d'aboutir à une production régulière et fiable des données d'activité.



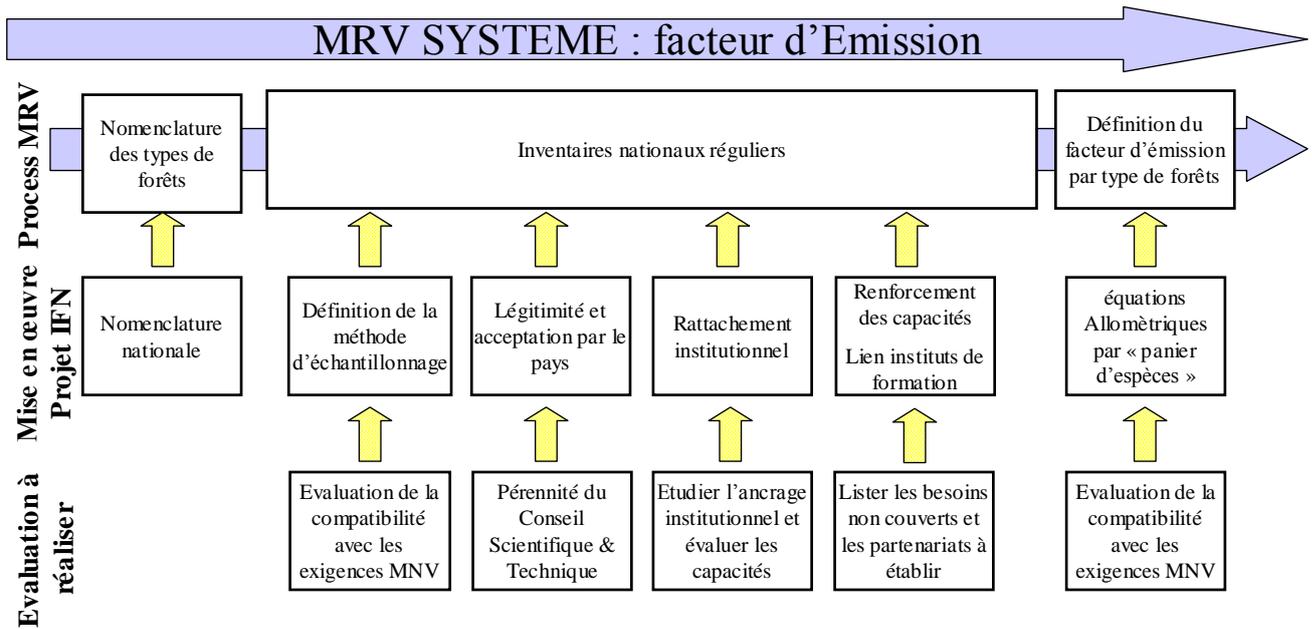
On constate que les compétences établies au Burkina Faso par IFN2 permettront de couvrir de nombreux points. Les partenariats noués avec l'IGB et le Conseil National de la Statistique seront des bases essentielles pour assurer une production régulière et fiable de la donnée.

Il est cependant important de compléter les travaux d'IFN2 par une analyse des meilleurs rapports qualités/prix pour l'acquisition régulière d'image satellite et des possibilités d'utiliser des méthodes automatisées d'interprétation. De même, la pérennisation des capacités techniques créées par IFN2 – et donc son ancrage institutionnel – sont également des éléments clés pour évoluer vers un système MRV durable.

Enfin, les méthodologies utilisées pour l'interprétation des images et la précision obtenue doit être compatible avec les exigences de précision de l'inventaire carbone demandé par la CCNUCC.

Concernant les facteurs d'émission :

Le schéma ci-dessous indique les grands composants permettant d'aboutir à l'estimation nationale de la teneur en carbone des forêts.



Les facteurs d'émission sont des valeurs qui peuvent être établies dans un premier temps par défaut (valeurs IPCC génériques), mais qui devront être adaptées progressivement à partir de mesures nationales.

Ces productions de données doivent être de qualité suffisante pour être reconnues au niveau international (à travers des publications scientifiques) et avoir une précision suffisante pour que la marge d'erreur de l'inventaire carbone soit acceptable. Il est donc important d'appuyer IFN2 et de réaliser des évaluations techniques afin de s'assurer que les outils développés aujourd'hui pourront être repris pour bâtir le futur système MNV.

III. Conclusion :

IFN va bien au delà d'un simple inventaire et le futur système MNV du Burkina Faso doit se construire sur cette base.

C'est pourquoi il est essentiel d'intégrer dès à présent REDD+ dans les travaux de l'IFN afin de s'assurer que les choix techniques d'aujourd'hui n'impliqueront pas des limitations techniques pour le MNV.

Il semble donc important que les choix techniques soient validés en cohérence avec les normes établies (ou en cours de définition) pour le système MNV, et en particulier les points suivants :

- pour les données d'activité, la compatibilité des systèmes développés avec la précision des données satellitaires accessibles à grande échelle et régulièrement
- pour les facteurs d'émission, la compatibilité entre la marge d'erreur liée aux outils scientifiques utilisés (équations allométriques, placettes permanentes...) et la précision demandée sur l'inventaire carbone.

Par ailleurs, les liens tissés entre IFN et les centres de formation (ENEF) doivent servir de base pour introduire les questions de MNV dans la formation des futurs cadres du MEDD.